

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 31 (1959)

**Heft:** 2

**Artikel:** L'Europe et nous

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124839>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Europe et nous

Nous publions, à titre d'information, l'annonce du concours d'architecture de la CECA d'un intérêt considérable. Jusqu'à quand la Suisse, au cœur de l'Europe, continuera-t-elle à ignorer systématiquement cette coopération qui, dans tant de domaines, avance à grands pas? V.

### Le concours d'architectes de la CECA

La Haute autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier organise un concours d'architecture ayant pour objet l'étude de l'habitation individuelle et de l'habitation collective pour le personnel des industries de la communauté.

Ce concours d'architecture est patronné par les ministres compétents pour la construction de logements dans les six pays de la CECA: M. P. Lucke (Allemagne fédérale), M. P. Meyers (Belgique), M. P. Sudreau (France), M. G. Togni (Ital.), M. V. Bodson (Luxembourg), M. Ir. H. Witte (Pays-Bas).

#### PARTICIPATION

Peuvent prendre part au concours les ressortissants des pays faisant partie de la CECA, habilités dans leurs pays respectifs à porter le titre et à exercer la profession d'architecte.

Les membres du personnel de la CECA ou les membres du jury et leurs collaborateurs ne peuvent participer au présent concours.

#### PRIX

Le concours est doté de: trois premiers prix de 2000 unités de compte UEP (840 000 francs français, 100 000 fr. belges);

huit deuxièmes prix de 1000 unités de compte UEP (420 000 fr. français, 50 000 fr. belges);

dix mentions de 100 unités de compte UEP (420 000 fr. français, 5000 fr. belges).

En outre, la Haute autorité de la CECA recommandera aux différents pays de la communauté la réalisation des projets primés, en accord avec les lauréats, les gouvernements et les organismes constructeurs. Elle réservera dans ce but une partie des crédits disponibles de son programme de construction 1959-1960.

#### JURY

Membres: MM. J.-B. Bakema (Pays-Bas), C. Bonnome (France), Brunisch (Allemagne fédérale), C. Crappe (Belgique), J. Dubuisson (France), V. Engels (Luxembourg), J. Fayeton (France), B. Frommes (Luxembourg), Enzo Giachero (Luxembourg), A. Libera (Italie), J. Moutschen (Belgique), A.-O. Schuil (Pays-Bas), C. Valle (Italie), E. Zahn (Allemagne fédérale).

Suppléants: MM. E.-F. Grossman (Pays-Bas), Hamoniaux (France), T. Klemm (Allemagne fédérale), J. Defay (Belgique), H. Van Kuyck (Belgique), C. Frieden (Luxembourg), J. Ginsberg (France), J. Michels (Luxembourg), Léon Daum (Luxembourg), M. Rutelli (Italie), V. van Hove (Belgique), C. de Cler (Pays-Bas), V. Monaco (Italie), F. Jaspert (Allemagne fédérale).

#### DÉLAIS

Les projets pourront être déposés jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1959.

#### ADRESSE:

Communauté européenne du charbon et de l'acier, Haute autorité, Division des problèmes du travail, réf.: Concours d'architecture, 29, rue Aldringer, Luxembourg.



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

GENÈVE

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 Téléphone 24 62 00 (permanent)

### Etablissements H. FALDY & Fils

GENÈVE 12, rue de Lyon  
Téléphone (022) 33 41 44

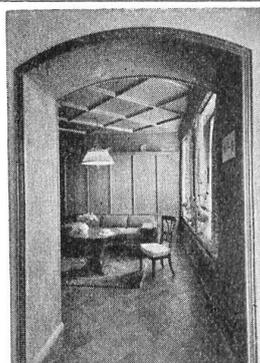
Robinetterie sanitaire  
en gros

Plonges en acier  
inoxydable

Sièges de W.-C.  
en masse pressée

Accessoires de  
chambre de bains

Siphons en plomb



## MAX LOCHER

MENUISERIE  
ET ÉBÉNISTERIE  
MODERNES SA  
LAUSANNE

157, ch. du Levant  
Tél. 28 68 62 et 28 68 63

Travaux soignés en tous genres  
Bâtiments Magasins Bureaux  
Ouvrages d'art  
Réparations Transformations



## Miroiterie Romande

LAUSANNE  
Av. d'Echallens 69 Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées  
Glaces pour vitrages  
Glaces de couleurs  
Marmorites  
Verre à vitre, verre épais  
Verres spéciaux  
Ateliers de biseautage,  
polissage argenture